



# ÉTUDE SURVEILLÉE

Fiche Mensuelle de réservation (une par enfant)

## Période de FEVRIER 2019

Exclusivement à la régie restauration – Mairie de la Bassée

Monsieur - Madame .....

Adresse complète .....

N° de téléphone fixe ou portable .....

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Ecole : ..... Classe : .....

L'enfant est-il autorisé à repartir seul après l'étude : .....

### **TARIFS**

**2 euros**

**par séance d'une heure**  
**Chèque à l'ordre de la**  
**Régie Recettes Cantine LA**  
**BASSEE)**

### **Etude Surveillée**

Lundi	4	
-------	---	--

Lundi	25	
-------	----	--

Jeudi	7	
-------	---	--

Jeudi	28	
-------	----	--

**L'étude surveillée est ouverte les lundis et jeudis de 16h à 17h pour les élèves du CP au CM<sub>2</sub> pour l'école Jules Verne (attention places limitées)**

Ce document ne vous sera pas envoyé systématiquement tous les mois, vous devez vous le procurer en mairie. Il est impératif de retourner cette fiche à la Régie Restauration.

**Sans paiement et réservation préalable, votre enfant ne sera pas admis à l'étude surveillée.**

### **IMPORTANT :**

Pour les situations particulières (maladies, hospitalisation, ...) veuillez prévenir la mairie au 03.20.29.90.26

**En cas d'absence d'un enfant, un avoir sera accordé sur présentation impératif d'un certificat médical en mairie**

**La régie restauration (en mairie de La Bassée – place du Général de Gaulle) sera ouverte aux horaires suivants pour les paiements en espèces :**

**Mardi de 8h30 à 12h30 – Mercredi de 13h30 à 17h – Jeudi de 8h30 à 12h30**

**Possibilité d'envoyer le paiement par chèque en mairie ou de le déposer dans l'urne correspondante.**

**IMPORTANT** : l'étude surveillée est à régler d'avance à la Régie aux horaires indiqués ci-dessus (pour une première inscription, se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile).

**Signature des parents**